

CDEN du 02 juillet 2025

Début 18h10.

M. Jallet, préfet.

Mme Poglio, DASEN , Mme Dubreil, Mme Riou, secrétaire général, M. Bigot, Mme Sylla

M. Triffaut, vice-président du conseil départemental

M. Jean Havas DDEN, Mme Djeridi, personnalité qualifiée, M. Loison directeur de l'immobilier des collèges, FCPE

M. le président de l'association ds maires ruraux de la Sarthe

1 UNSA, Mme Looten

1 SGEN, Mme Loutellier

1 FNEC, Mme Lambert

6 FSU, Mme Jack, Mme Touahria, Mme Lallier, M. Mautouchet, M. Marganne, M. Cristofoli

Mot de présentation de M. le Préfet.

Déclarations préalables : UNSA, FNEC, FSU (dans leur déclaration évoquent qu'ils sont contre le PIAL et les PAS alors qu'ils ne l'ont pas évoqué la veille au CSA), FCPE ,M. le Maire de Cures, représentant des associations des maires ruraux de la Sarthe

1) Préparation de la rentrée 2025 (vote)

Mme Poglio :

Rappel des leviers de la réussite des élèves. Volonté d'aller sur les territoires pour présenter leur travail et leur projet pour le département de la Sarthe.

Rappel des effectifs, en baisse, dans le premier degré : depuis 2014, 8218 élèves perdus en Sarthe. Constat : moins 765 élèves en Sarthe en 2024 dans l'enseignement public. Baisse des effectifs dans l'éducation prioritaire.

Prévision 2025 : moins 775 élèves. Baisse plus marquée dans l'élémentaire que dans le préélémentaire.

Rappel des priorités pour les mesures de la rentrée prochaine : le soutien à la ruralité ; l'attention aux élèves les plus fragiles ; le remplacement ; le dédoublement en EP ; le plafonnement à 24.

Evolution du nombre d'élèves par classe : amélioration du taux d'encadrement. Prévision 2025, 20,8 élèves par classe hors ULIS (20,58 avec ULIS).

Présentation des mesures d'ajustement. Au mois de septembre, encore quelques ajustements seront faits de manière exceptionnelle. Présentation du calendrier des mesures et des mesures de fermeture levées et suspendues par circonscription.

Présentation des mesures présentées au CDEN du 4 février 2025 avec 33 fermetures et 14 ouvertures.

Mesures présentées :	33 fermetures	14 ouvertures
Maternelles hors RPI hors EP hors ULIS	7 fermetures	5 ouvertures
Elémentaires hors RPI hors EP hors ULIS	8	2
Primaires hors RPI hors EP hors ULIS	10	3
Primaires et élémentaires avec ULIS hors EP	3	2
Maternelles EP	5	0
Elémentaires EP	1	1
Primaire EP	0	1
RPI	1	0

Présentation des propositions examinées hier lors du CSA.

PROPOSITION DES SITUATIONS EXAMINÉES AU 2 JUILLET 2025

Type d'école	Nom de l'école	Ville	Rep/Rep+	Circo IEN	Nbre classes R24	Prévisions février	Mesure février	Nb classes après mesures de février	Inscriptions Onde 25 juin	Inscriptions Onde 1 juillet	e/c avant ajustement
E.M.PU	CROQUE LUNE	TELOCHÉ		ALLONNES	3	66		3	77	76	25,33
E.M.PU	LA MADELEINE	LE MANS		LE MANS COULAINES	3	65		3	77	77	25,67
E.P.PU		ST PAVACE		LE MANS COULAINES	8	163	Fermeture	7	183	183	26,14
E.P.PU	ANDRÉ GRASSIN	FATINES		LE MANS EST	6	113	Fermeture	5	123	121	24,20
E.M.PU	DOCTEUR CALMETTE	LE MANS	REP	LE MANS SUD	7	109		7	96	97	13,86
E.E.PU	PAUL SEGRETAIN	BESSÉ SUR BRAYE		MONTVAL SUR LOIR	5	88	Fermeture	4	96	96	24,00
E.P.PU	LES LUCIOLES	LUCEAU		MONTVAL SUR LOIR	5	94	Suspendue	5	92	94	18,80
E.P.PU	RPI 18	ST PIERRE DE CHEVILLE/ NOGENT S/L LA BRUÈRE S/L ST AUBIN LE DEPEINT		MONTVAL SUR LOIR	4	55		4	27	40	10,00
E.P.PU	LA CRAIE DES CHAMPS	VILLAINES SOUS LUCÉ		MONTVAL SUR LOIR	3	69		3	79	78	26,00
E.P.PU		VOLNAY		MONTVAL SUR LOIR	4	63	Suspendue	4	74	54	13,50
E.M.PU		LOUÉ		SABLÉ SUR SARTHE	3	80	Ouverture	4	66 + 7TPS	65 + 7TPS	16,50

Annulation de la fermeture pour ST-Pavace, Fatines, et Bessé-sur-Braye.

Pour Volnay et Luceau, rencontre de l'équipe municipale et échange sur l'avenir de l'école dans ces communes et spécifiquement de l'avenir des effectifs dans leurs écoles. Au regard de ces données, choix d'acter la fermeture dans ces deux écoles.

Deux nouvelles situations : Dr Calmette au Mans, RPI Nogent : dans ces écoles, les effectifs se sont révélés être bien en-dessous des prévisions donc décision de fermer une classe sur cette école et ce RPI (retrait d'emploi sur Nogent).

Maternelle de Loué : nous avons été alertés par l'inspectrice sur ces effectifs très inférieurs aux prévisions. Cela nous a conduit à annuler l'ouverture.

Pour Mamers, à l'école Pasteur, compte-tenu de la spécificité du public accueilli, la Dasen a souhaité mettre un moyen supplémentaire sur cette école pour accompagner les équipes et favoriser la réussite des élèves sur cette école.

Présentation du PAS de Bouloire : fonctionnement, équipe ressource. Selon la Dasen, volonté avec ce PAS d'être au plus proche et de faciliter la communication avec les familles.

Bilan : proposition de 16 ouvertures et 34 fermetures, 12 postes de remplaçants, 1 PAS, dotation de 5 besoins en emploi à la rentrée 2025.

FCPE : les familles peuvent-elles, malgré le PAS, toujours faire appel à la MDPH ?

Mme Poglio : bien sûr, si cela relève du handicap. Dans certains cas, il y a confusion entre des difficultés accrues avec un handicap. Nous voulons faire la différence entre ces deux situations. L'idée est de répondre le plus rapidement possible et de faire le lien directement avec la famille. Le PAS de Bouloire pourra accueillir toutes les familles. Le PAS ne revient pas prendre le rôle des PIAL.

FSU : nous sommes inquiets car l'expérimentation des PAS dans les autres départements n'a pas eu les objectifs que vous présentez ce soir. Dans les RASED, nous ne voulons pas que les enseignants spécialisés soient déssaisis au nom du PAS. Nous pensons que le mécanisme envisagé va conduire à déssaisir nos collègues de leurs missions en tant qu'experts pédagogiques. Nous avons peur que cette mise en place se retourne contre nos écoles.

Ecole maternelle de Loué : petite structure où la concurrence avec l'école privée est énorme. Loué est dans un TER.

Ecole de Luceau : vous avez réajusté les effectifs que nous vous avons communiqué hier, nous vous remercions. Après fermeture, la moyenne dans les classes va être de 23,5. Il va y avoir un problème pour le respect des 24 par classe.

Nous demandons pour ces deux écoles une forme de clémence.

Conseillère municipale de Loué : 56 naissances en 2023, ce qui présage une augmentation des effectifs dans les années à venir. On a recruté un demi-poste d'Atsem, cela veut dire qu'on devra dire à cette personne qu'on annule son recrutement. On demande la levée de cette annulation d'ouverture ou du moins un comptage à la rentrée.

Mme Poglio : beaucoup de déménagements qui n'étaient pas prévus à Loué. Pour Luceau et Loué, en septembre, si ces écoles se retrouvent dans des situations exceptionnelles en septembre, on pourra revoir nos mesures. Pas de fermeture sèche en septembre mais que des fermetures administratives.

Concernant le PAS, je redis notre volonté de préserver les équipes, de travailler en équipe. Il y aura un suivi très attentif, un accompagnement. Il n'est pas question de déssaisir qui que ce soit, au contraire, ce sera un travail en complémentarité.

La ministre a prévu la généralisation des PAS en 2027.

FSU : il y avait aussi expérimentation des « chocs des savoirs », nous savons à quoi cela a conduit...On a donné plus de moyens aux élèves qui en avaient le moins besoin. Sur les PAS, nous entendons vos objectifs mais nous doutons fortement de ce que cela va donner.

M. le préfet : si on avait suivi une logique arithmétique, on aurait retiré environ 25 postes et non 5 postes.

Vote : 9 abstentions (dont la SGEN, FCPE, SE-UNSA), 7 contre (FSU et FO), 2 pour.

2) Evolution du réseau scolaire à la rentrée 2025

Fusion des écoles maternelle et élémentaire d'Yvré le polin qui deviendra l'école Marie-Louise Gendron-Ainé avec 6 classes. 396 écoles en Sarthe à la rentrée au lieu de 397.

3) Additif à la liste des DDEN

Mme Chevaucher(La Chapelle-du-bois) et Mme Livet (La Flèche)

4) Renouvellement des candidatures DDEN 2025-2029

La liste complète sera envoyée aux membres du CDEN. Période de 4 ans pour les DDEN.

5) Questions diverses

a) **Préfet** : Concernant les mesures prises pour l'épisode caniculaire, je tiens à rappeler que nous connaissons un épisode exceptionnel par son ampleur et son étendue (nous n'avons jamais connu cela depuis 2003). Besoin de poursuivre et d'accélérer les chantiers énergétiques des établissements publics. La rénovation et l'isolation thermique vont se poursuivre. On n'en est qu'au début de cet effort budgétaire.

b) **Mme Poglio** :Concernant les moyens de remplacement à partir de la rentrée 2025 : il est encore trop tôt pour vous donner un aperçu de cette brigade de remplacement. 12 emplois pour la rentrée 2025. Nous ne manquerons pas de vous donner les chiffres lors du CDEN de bilan. 25 à 30 classes non remplacées par jour.

c) **M. Trifaut** : Concernant les problématiques d'amiante, sur les 56 collèges, tous les collèges disposent à ce jour le diagnostic qui est accessible à l'ensemble des personnels. Communiqué à Sud Education en juillet 2024. Aujourd'hui, nous n'avons plus de matériaux de la liste grave, néanmoins il en reste de la catégorie B et de la catégorie C dans certains collèges.

Dans tous les projets de rénovation, l'ensemble des usagers sont concertés.

d) **M. Trifaut** : Concernant le moustique tigre, il pourrait passer par les toitures terrasse mais nous entretenons parfaitement ces toitures qui débarrassent les toits de toutes eaux stagnantes. 150 interventions réalisées par an sur les collèges.

e) **M. Trifaut** : concernant les engagements de performance énergétiques, nous le faisons sur 90 pour cent des collèges. Avec le plan collège de demain, nous pensons atteindre les objectifs de 2030. Peut-être faudra-t-il un peu plus de temps.

f) **M. Trifaut** : concernant les outils laissés à terre lors des travaux dans les collèges, nous avons une équipe et un maître d'oeuvre qui suit l'évolution du chantier. Malheureusement, parfois, certaines entreprises peuvent peut-être être moins précautionneuses. Les chefs d'établissements peuvent interpeller notre chef de projet pour rectifier ces erreurs afin qu'aucun personnel ni enfant ne se blesse.

g) **M. Trifaut** : concernant les rythmes scolaires , nous serons attentifs à l'évolution que prend cette convention citoyenne. Nous serons à l'écoute d'une évolution assez favorable au bien-être des élèves. On priorisera leur bien-être et les conditions de réussite.

h) **Ville du Mans** : Concernant le fournisseur de matériel pour les écoles du Mans , nous avons dû rompre le contrat suite à l'absence de réponse de ce fournisseur quant à sa capacité de livraison. Procédure juridique qui nous a empêché de prévenir en amont. Dès que ce prestataire s'est retiré, nous avons informé toutes les directions d'école. Un marché public, ça prend du temps. Nous avons ensuite fait des propositions : faire appel à l'UGAP (proposition acceptée. Les commandes pourront être faites en juillet) ; marché allégé (limité à 80 000€ pour commander sur ce nouveau marché qui sera défini en octobre).

Mme Poglio :

i) Sur la convention citoyenne, 3 types d'ateliers sont mis en place : un sur le temps scolaire où les enfants sont présents pour s'exprimer sur ce sujet/ un atelier multipartite : parents, enseignants, spécialistes/ un atelier avec les élus.

j) Concernant le programme Evars, formations qui seront proposées aux directeurs d'écoles, aux prof des écoles pour le 1^{er} degré ; également sur les collèges à l'initiative des chefs d'établissements et des collègues.

k) concernant le déploiement des groupes de niveaux, il s'agit de groupes de besoins. Le dispositif est en cours d'évaluation et sera encore reconduit l'année prochaine. Il s'agit d'un accompagnement pédagogique pour répondre aux besoins des élèves les plus fragiles en français et en maths.

l) Concernant le PAS, réponse dite toute à l'heure.

m) Concernant Bessé-sur-Braye, nous avons pris en compte le bassin d'emploi pour revenir sur notre décision.

FSU : le Maire de Coulans a proposé et fait voter le retrait de la mairie de Coulans du SIVOS pour la rentrée 2026. En cas de rupture du SIVOS, l'école de Coulans perdrait deux classes. L'école de Brains serait contrainte d'accueillir des élèves de maternelle, école qui n'a pas les bâtiments pour ni les moyens. Il y aura de plus des conséquences pour les collègues des écoles concernées. Une des conséquences serait un départ massif des familles vers le privé.

Au sujet des commandes, légitimité du groupe d'échanges : nous sommes les représentants du personnel et nous n'avons pas été consultés. Seules les directions d'écoles ont eu l'information. Beaucoup de stress et d'angoisse ont été engendrés.

Préfet : rappel que cela ne fait pas partie des questions diverses et on n'a pas à évoquer cela en CDEN. Cela concerne la ville du Mans.

Fin à 20h25.